

Ecole maternelle  
1 rue des écoles  
78660 ALLAINVILLE AUX BOIS  
Tél. : 01.30.59.11.47  
[0780297z@ac-versailles.fr](mailto:0780297z@ac-versailles.fr)

## RENTREE SEPTEMBRE 2022

### Inscriptions pour les enfants nés en 2017-2018- 2019

Des Communes d'Allainville aux bois, de Boinville le Gaillard, d'Orsonville et de Paray Douaville

*Les enfants déjà scolarisés à l'école maternelle d'Allainville aux bois en 2021-2022 ne sont pas concernés par ces démarches.*

Au vu de la situation sanitaire, voici la procédure pour inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée prochaine :

Dans un premier temps, merci de bien vouloir me faire parvenir les documents ci-dessous avant **le 5 mars 2022** :

- soit en version papier (à déposer dans la boîte à lettre de l'école)
  - soit par mail (sous format **.pdf**) à l'adresse suivante :  
[0780297z@ac-versailles.fr](mailto:0780297z@ac-versailles.fr)
- 
- Fiche de renseignement complétée et **signée par tous les représentants légaux.**
  - Une copie du **carnet de santé** avec les vaccinations à jour, sauf contre indication médicale ou un certificat de votre médecin certifiant que les vaccinations sont à jour.
  - Les copies des pages **du livret de famille** (enfant et parents)
  - Une copie d'**un justificatif de domicile**
  - En cas de séparation des parents : **une copie du jugement mentionnant la garde de l'enfant.**
  - En cas de scolarisation antérieure dans une autre école : **un certificat de radiation de l'école précédente** ainsi que le cahier de progrès (Il sera à transmettre à l'école, par courrier courant juin 2021)

Dans un deuxième temps, lorsque la situation s'améliorera, je vous contacterai pour prendre un rendez-vous.

Si vous avez des questions, je suis joignable soit par téléphone entre 12h00 et 13h00, soit par mail.

Merci d'avance,  
Mme Fouret  
Directrice